

## *Notes sur la vie de Pierre Poivre*

### **Un manuscrit du Service historique de la défense à Brest.**

#### **Manuscrit M150 - Dossier Poivre**

Ce manuscrit fait parti d'un important legs de M. Levot à la bibliothèque de la Marine du port de Brest dont il fut conservateur de 1831 à 1878, année de sa disparition.

Le manuscrit est anonyme, et non daté. Il n'a été exploité que par Louis Malleret qui a bien repéré quelques détails originaux, mais n'a pas tenté ni d'en établir la provenance, ni de le dater.

En fait, il présente un intérêt historique évident, car il date très probablement de 1786- 1787<sup>1</sup>, il est donc contemporain de la biographie de Du Pont de Nemours alors qu'il est beaucoup mieux documenté : l'affabulation de l'emprisonnement en Chine n'y est pas, la plupart des événements qui ne seront connus qu'à partir de 1819 par les éloges de Torombert et de Gérando sont déjà là.

On remarquera en particulier que l'auteur tait absolument l'épisode des soi-disant épices rapportées par Poivre sur *la Colombe* en juin 1755 et les accusations contre Fusée-Aublet.

Si on s'amuse à tenter une attribution, Alexis-Marie de Rochon, dit l'abbé Rochon ferait un bon candidat. Des attaches brestoises, une grande familiarité avec Poivre jusqu'à ses derniers jours<sup>2</sup>, une bonne plume, une relation très probable avec Madame Poivre après la disparition de Poivre<sup>3</sup>.

Un autre candidat, le meilleur, c'est l'ami Jean-Marie Galles, qui s'est proposé pour cette rédaction, et a reçu les éléments biographiques nécessaires<sup>4</sup>.

Enfin voilà une bonne biographie, sans esprit critique, mais bien documentée, claire et concise. Que pouvait-on attendre de mieux de la part d'un ami ? Les critiques viendront en leur temps.

JPM, 2010.

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Poivre est mort en janvier 86, sa fille aînée est encore en vie, elle meurt en octobre 87.

<sup>2</sup> Une, ou la dernière lettre de Poivre lui est adressée.

<sup>3</sup> L'intervention de La Rochefoucauld pour la réversion de pension s'est faite sans doute par son canal.

<sup>4</sup> Lettre de Françoise Poivre à Le Galles du 11 mai 1786

## Notes sur la vie de Pierre Poivre

---

---

Pierre Poivre naquit à Lyon au mois d'août 1719 dans une famille attachée au commerce ; il fit ses premières études avec la plus grande facilité. Le désir de s'instruire devint bientôt chez lui une espèce de passion et il employait à l'étude une partie du temps destiné au sommeil. Il suivit la marche ordinaire des études, et à 16 ans il avait fini son cours de théologie.

Les jésuites instruits qu'il y avait chez les missionnaires où M. Poivre était élevé, un jeune homme de la plus grande espérance, en prirent de l'ombrage et engagèrent M. de Rochebonne alors archevêque de Lyon à employer l'autorité pour le retirer de leurs mains. Les missionnaires instruits à temps envoyèrent le jeune Poivre à Paris. Le désir d'être utile à la Religion et à sa Patrie commençait à échauffer ce jeune cœur et le décida à entrer au séminaire des Missions étrangères.

Outre les services qu'il pouvait rendre à la religion, il comptait dans le cours de ses voyages, faire des recherches sur ce que les productions de la nature et l'industrie des habitants pourraient lui présenter de curieux et d'utile qui fût propre à enrichir son Pays (on sera étonné de ce désir dans un âge si tendre, mais M. Poivre n'a pas eu d'enfance). Pour se mettre à même de remplir ces deux objets Il employa quatre ans à l'étude de la botanique, de l'histoire naturelle et de l'agriculture, à celle de nos fabriques, au dessin, à la peinture. Enfin il partit à 20 ans pour aller en Chine y faire un séjour assez long pour y apprendre la langue du pays. Il passa à la Cochinchine sur un vaisseau chinois, il apprit aussi la langue de ce royaume. Il y fit des observations sur le commerce qui n'était pas encore connu, il en étudia l'histoire naturelle qui lui fournit une ample collection, mais n'y trouvant point d'évêque non plus qu'à la Chine, il se détermina à repasser en France pour y recevoir les ordres sacrés et suivre l'état ecclésiastique qu'il avait embrassé comme plus conforme à ses inclinaisons et à son goût décidé pour l'étude.

En 1745, il s'embarqua donc à Canton sur un des vaisseaux de la Compagnie des Indes, ce vaisseau et deux autres avec qui il faisait route fut pris au détroit de Banca par deux vaisseaux de guerre anglais. M. Poivre qui avait ce courage froid d'une âme élevée resta sur la galerie pendant ce combat et eut le bras emporté d'un coup de canon. Sa première idée dans ce moment fut qu'il ne pourrait plus peindre. Les Français furent pris et dans ces moments affreux, M. Poivre resta sans secours pendant plus de 24 heures jusqu'à ce qu'il fut transporté sur le vaisseau anglais. Le commandant le reçut très bien, le fit placer dans la grande chambre et le recommanda particulièrement au chirurgien. Celui-ci visita la blessure, il y trouva la gangrène formée, il fallut pour sauver la vie faire l'amputation plus haut. M. Poivre soutint cette opération avec tranquillité, mais au moment où elle venait d'être faite, le feu se manifesta à quelque baril de poudre, tous le monde s'effraye, les matelots sautent à la mer pour se sauver dans les chaloupes, le chirurgien s'effraye comme les autres, laisse son blessé avant que les ligatures soient faites et M. Poivre resta encore quelque temps à perdre tout son sang, enfin le feu s'éteignit et le pansement fut achevé.

Il fut encore 4 ou 5 jours sans que les chirurgiens fussent rassurés sur son compte. Il était mal couché, mal nourri, toujours dans l'eau malgré les soins du capitaine, car le vaisseau faisait eau par les hauts et l'on n'y était point à l'abri de la pluie, mais la tranquillité d'âme de M. Poivre le sauva, il se tint résigné à tous les événements, et cette paix de l'âme contribua sûrement à lui éviter tout accès de fièvre.

Les Anglais menèrent leurs prisonniers à Batavia chef-lieu des Établissements hollandais dans l'île de Luçon<sup>5</sup>. M Poivre y resta 4 mois et y déploya son génie observateur, tant sur les Hollandais, sur leur commerce du Japon, etc., que sur les naturels du pays. Ce fut dès l'âge de 25 ans qu'il forma le projet d'enrichir un jour sa patrie des épiceries fines, il prit tous les renseignements possibles sur ce qui concernait cet objet important. Il découvrit qu'il y avait plusieurs îles qui renfermaient ces plants précieux, qu'elles n'étaient nullement sous la domination hollandaise. Enfin il partit après s'être muni de toutes les connaissances relatives, et garda un profond secret sur le désir qu'il avait de voir son pays partager ce riche commerce avec les Hollandais.

Il partit de cette ville sur un mauvais brigantin et se rendit à travers mille dangers à Mergui, port du royaume de Siam, il y fit ses observations ordinaires dont il a donné le précis dans les deux discours qu'il a fait depuis à l'académie de Lyon, intitulés observations sur les différents peuples de l'Asie et de l'Afrique. M. Poivre fit encore une perte bien fâcheuse dans le combat avec les Anglais, celle du journal de son séjour en Chine et en Cochinchine. L'on peut assurer par ce qui nous reste de cet excellent homme, que ce journal nous aurait fait parfaitement connaître ces deux pays.

De Siam, M. Poivre se rendit à Pondichéry. Il y examina les procédés des Indiens sur la façon de peindre les toiles appelées perses, comme il avait déjà rapporté de Chine les moyens de préparer les soies de Nankin et ne négligea aucune des observations qui pouvaient être de quelque utilité. Ce fut pendant son séjour à Pondichéry que Madras fut pris par les Anglais<sup>6</sup>. Il fut témoin oculaire des dissensions de deux hommes célèbres, M. Dupleix et M. de la Bourdonnais. Il s'instruisit à fond de la politique indienne et des mœurs de ces peuples divers ; il vint à l'Isle de France sur une partie de l'escadre de M. de la Bourdonnais. Pendant son séjour dans cette île, il en examina attentivement les productions et en trouvant beaucoup d'analogues à celles des îles Moluques, il en conclut qu'elles seraient propres à la cultivation des plants qu'il avait dessein d'en tirer. Il s'ouvrit de son dessein au seul gouverneur qui était fils de M. David, un des directeurs de la Compagnie des Indes, et qui lui donna les lettres les plus flatteuses pour son père, il en partit sur une escadre composée de six vaisseaux commandés par M. de la Bourdonnais qui ayant été rappelé repassait en France, ce fut dans ce retour que M. Poivre eut occasion de connaître une partie de la côte occidentale de l'Afrique ; l'escadre ayant été jetée par la tempête loin du cap de Bonne-Espérance où elle comptait relâcher. Elle fut obligée de mouiller à St Paul de Loando, colonie portugaise (C'est une chose assez intéressante que de voir les différents principes que suivent les diverses nations dans l'établissement et le gouvernement de leurs colonies. M. Poivre a été plus à même qu'aucun voyageur de faire là-dessus des remarques justes par sa capacité et par les circonstances où il s'est trouvé.) De la côte d'Afrique l'escadre fit voile à la Martinique pour y prendre un convoi. Pour faire un retour plus prompt, M. Poivre passa de là à St Eustache, s'embarqua sur un senau hollandais pour revenir en France. Ce senau fut pris par un corsaire de St Malo, fut repris par une frégate anglaise, conduit à Guernesey où la suspension d'armes fut publiée le lendemain et laissa la liberté aux prisonniers français de revenir en France où M. Poivre arriva le 2 juin 1748 après un voyage de plus de 3 ans à compter de son départ de la Chine.

---

<sup>5</sup> Note JPM : confusion : Luçon est la principale île des Philippines. Il s'agit ici de l'île de Java.

<sup>6</sup> Note JPM : Lapsus ou confusion ? : Le 21 sept. 1746, La Bourdonnais investit Madras, capitulation anglaise.

A peine M. Poivre fut à Paris, qu'il proposa deux projets à la Compagnie des Indes. Le premier, d'établir un commerce à la Cochinchine, le second, de transplanter à l'Isle de France les épicerie fines. Ces deux projets furent applaudis, et on engagea l'auteur à se charger de l'exécution. Il eut de la peine à s'y décider promettant de donner à quelque autre tous les renseignements nécessaires. L'envie d'être utile le détermina seul. La Compagnie lui fit de belles promesses, mais comme elle était divisée en deux partis (ce qui est ordinaire à tous les corps) celui qui était contraire à M. David et qui avait pour chef un homme d'origine hollandaise traversa le projet autant qu'il fut possible par des voies couvertes ; les promesses faites à M. Poivre et dont il avait laissé la Compagnie maîtresse furent changées et équivoques. Ce n'était pas cela qui devait l'arrêter, il partit, passa au cap de Bonne-Espérance d'où il eut le bonheur de porter à l'Isle de France plusieurs plantes utiles que les Hollandais y avaient rassemblées des quatre parties du monde.

A son arrivée à l'Isle de France il trouva le port dépourvu de vaisseaux propres à son expédition. On ne put y armer qu'un petit mauvais brigantin du port de 160 tonneaux. M. Poivre s'y embarqua avec quelques effets propres au commerce et des commis capables de tenir un comptoir dans le port de Faifoo, port du royaume de Cochinchine, tant que lui serait à la cour du Roi. Il voulut passer à Pondichéry pour y prendre deux Cochinchinois qu'un vaisseau de Macao devait y avoir laissé, mais après deux mois de traversée, le brigantin y arriva dans l'état le plus misérable, coulant bas d'eau, M. Dupleix gouverneur en ordonna la visite, il fut déclaré incapable de continuer sa route. Pour ne pas retarder les opérations, M. Poivre demanda un autre vaisseau qui lui fut accordé, mais il ne put partir de Pondichéry qu'au commencement de juillet et n'arriva à Faifoo que le 20 août 1749. Ces deux longues traversées firent arriver M. Poivre en Cochinchine dans le commencement de la saison des pluies, temps auquel les marchands se retirent dans les montagnes pendant 4 à 5 mois ; ce qui nuit beaucoup à l'opération du commerce.

M. Poivre parut à la cour, il obtint plusieurs audiences du souverain, lui remit une lettre et des présents du Roi et en fut traité avec une bonté et une familiarité inconnue aux princes asiatiques. La connaissance de la langue lui fut pour cela fort utile. Il obtint du Roi à peu près tout ce qu'il désirait malgré la mauvaise volonté de plusieurs mandarins. Il porta dans cette négociation un désintéressement bien rare. Entouré de fripons et de voleurs dans une cour que les vices et la faiblesse du gouvernant laissaient en proie à toutes sortes de vexations et d'injustices et dont le peuple était par suite infiniment enclin au vol. Il écrivait à la Compagnie, l'on vous a volé telle chose, j'en supporterai la perte, car c'est ma faute si je l'ai laissé voler.

M. Poivre partit de Cochinchine en février 1750 après avoir fait embarquer les différentes marchandises qu'il avait pu traiter pour la Compagnie. Il reçut du Roi une lettre et des présents pour notre souverain. Ce prince lui avait donné des patentes très avantageuses pour l'établissement du commerce français dans ses états. M. Poivre les remit au gouverneur de l'Isle de France qui n'ayant pas de moyens les envoya à Pondichéry, colonie plus puissante et par conséquent plus propre à établir ce commerce. Le conseil de Pondichéry envoya annuellement pendant quelque temps un vaisseau qui tous les ans donnait des retours de plus en plus avantageux. Les mémoires envoyés par le conseil de Pondichéry à la Compagnie des Indes lui annonçaient un bénéfice annuel de 350 mille livres tous frais déduits. Il était alors constant que les marchandises de Cochinchine portées à Surate, donnaient un bénéfice de cent pour cent de gain. Ce commerce consistait en barres d'or, en sucre, en soieries, etc.

M. Poivre, aussi grand homme qu'habile négociateur, apporta aussi de Cochinchine plus de 300 plantes utiles, qu'il serait trop long de détailler ; mais entre autres, le riz sec, plante infiniment utile pour l'Isle de France parce qu'il croît dans des terres sèches et mûrit plus de deux mois avant le riz ordinaire ce qui est un avantage très considérable dans un pays où les récoltes périssent souvent par les

ouragans qui arrivent ordinairement sur la fin de la saison des riz. Ce riz s'est depuis mêlé et confondu avec les autres.

Après avoir rendu compte à l'Isle de France de cette première expédition, M. Poivre ne songe plus qu'à l'exécution de la seconde qui avait pour objet l'acquisition des plants d'épicerie fines. Il était question de se rendre aux îles Philippines où il espérait se procurer de ces plants par les vaisseaux moluquois qui font malgré les Hollandais un commerce avec les îles des Espagnols. Il ne se trouva dans le port de l'Isle de France aucun vaisseau dont on put se passer, et malgré les prouesses et les engagements de la Compagnie, M. Poivre se vit encore cette fois, privé des secours dont il avait besoin pour la servir. Dans cette circonstance M. Poivre jugea n'avoir d'autre partie à prendre que d'aller en Chine sur un des vaisseaux de la Compagnie qui était prêt à y aller pour passer de là à Manille sur quelque vaisseau portugais ou espagnol. Il retourna donc en Chine une seconde fois, il y fit peu de séjour et profita d'un petit bâtiment portugais pour aller à Manille où il arriva en mai 1751. Le but apparent du voyage était un objet de commerce pour le compte de la Compagnie.

M. Poivre trouva un grand obstacle à ses projets par la publication du secret de sa mission. Un de nos gouverneurs des Indes avait tenté de le prévenir<sup>7</sup> en donnant commission à un marchand espagnol de lui procurer de ces plants, et lui ayant donné une lettre par laquelle il promettait de grosses sommes à celui qui lui en remettrait quelques-uns. M. Poivre eut le bonheur de retirer cette lettre un instant avant qu'elle tomba entre les mains d'un zélé Hollandais. Mais la publicité qu'elle avait eue empêcha le gouverneur espagnol de donner à M. Poivre tous les secours qu'il avait envie de lui donner. Crainte de le brouiller avec les Hollandais. M. Poivre ne put se procurer que des noix muscades et non des plants de gérofliers. Il fut obligé d'envoyer à l'Isle de France demander une frégate pour aller lui-même dans l'archipel des Moluques. Il obtint du gouverneur de Manille qui avait pour lui beaucoup d'estime, la permission d'hiverner à Manille et en attendant la frégate, il dressa tous les plans qui devaient assurer la réussite de son projet. Mais cet objet n'était pas le seul qui devait occuper son génie. Il s'instruisait à fond des mœurs, du caractère du gouvernement des différents peuples qui habitent ces archipels, de leurs guerres, de leurs traités, de leur politique, de l'influence que toutes ces causes morales ont sur la prospérité et le bonheur physique des nations. Son goût et ses lumières portaient surtout ses recherches sur les productions de la terre et sur la manière de cultiver, on peut dire que dans ces longs voyages il n'a jamais manqué une occasion d'observer et de s'instruire. Il attendit en vain pendant 14 mois l'arrivée de la frégate, il ne put obtenir de sa nation un vaisseau de 300 tonneaux pour lui porter la moitié d'un des plus beaux commerces de l'Inde. Dans cet abandon forcé il fut obligé de partir pour venir solliciter lui-même les secours dont il avait besoin, n'emportant avec lui que 19 plants de muscadiers, et regrettant surtout deux excellents pilotes côtiers qu'il avait tenu prêts pour s'en servir si la frégate était arrivée. De ces 19 plants il n'en apporta que 5 en bon état à l'Isle de France malgré tous ses soins, il connut alors par les nouvelles qu'il reçut de France les mauvaises dispositions du parti alors dominant de la Compagnie. Sa mission n'était pas révoquée mais le nouveau gouverneur n'avait aucune instruction à son sujet et ce ne fut que par zèle pour le bien public qu'il prit sur lui, de lui accorder un très mauvais petit bâtiment de 160 tonneaux pour retourner à Manille et de là aux Moluques. Avant de s'embarquer M. Poivre fit le tour de l'île, chercha les endroits les plus propres à déposer les muscadiers qui lui restaient et ceux qu'il comptait apporter, laissa des instructions aux habitants sur leur culture, et partit de nouveau pour Manille en mai 1754. Le vaisseau ne valait rien. L'équipage aussi mauvais, composé de huit blancs et de 22 matelots indiens dont 15 désertèrent à leur arrivée à Manille. Comment avec un tel bâtiment parcourir un archipel dans des mers et des parages inconnus à nos navigateurs, dans une mer semée de pirates qui avaient enlevé des bâti-

---

<sup>7</sup> Note JPM : Ici sens étymologique : devancer, prendre les devants. Équivalent actuel : doubler

ments espagnols armés en guerre. M. Poivre ne se dissimula point le danger de l'entreprise il faut réussir ou périr, dit-il, et il partit.

Il serait trop long de rapporter tous les dangers que M. Poivre essuya dans cette navigation avec un vaisseau qu'il était impossible de gouverner. Souvent il se vit à la portée des îles qui recelaient les plants tant désirés sans pouvoir absolument y aborder. Il essuya d'autres dangers, il rencontra un vaisseau hollandais auquel il échappa par sa prudence, il découvrit le complot d'un chirurgien qui devait enlever le canot et aller donner avis aux Hollandais des recherches que faisait M. Poivre. Enfin après avoir inutilement tenté de lutter contre les vents, les courants et tous les autres dangers réunis, il se vit obligé de relâcher à Lifao où il ne perdit point l'occasion d'ouvrir un nouveau traité de commerce. Il emplit son mauvais petit vaisseau d'objets propres à nos colonies, n'oublia aucune de ses observations ordinaires et rapporta de ce pays entre autres plantes utiles, cet arbre si précieux connu sous le nom de rima ou d'arbre à pain dont le fruit sert de pain aux habitants des îles Mariannes. Tous ces différents voyages lui avaient été utiles sous bien d'autres aspects. Ces divers pays lui avaient prouvé avec évidence que le bon ou le mauvais gouvernement décide seul de la prospérité et du sort des empires indépendamment du climat et du sol. Il avait jugé du gouvernement par l'état de l'agriculture et ne s'était jamais trompé. Ce fut pendant son séjour à Manille qu'il eut occasion de connaître et d'être de quelque secours au roi d'Yolo détenu prisonnier chez les Espagnols. Le prince, rendu depuis à ses sujets dont il était en même temps le législateur et le souverain, a toujours conservé ainsi que sa famille de l'amitié et de la reconnaissance pour M. Poivre et lui a depuis donné des preuves. A son arrivée à l'Isle de France, M. Poivre n'eut rien de plus pressé que de s'informer des muscadiers qu'il avait déposés lors de son premier voyage. Il apprit qu'ils étaient morts et il paraissait que c'était d'une mort peu naturelle. Ne trouvant dans le nouveau gouverneur aucun désir ni instruction pour lui faire continuer sa mission il demanda son retour en France. Le vaisseau sur lequel il partit fut relâché de 4 mois à Madagascar pendant laquelle M. Poivre travailla à l'histoire naturelle du pays et acquit sur cette grande île, sur ses productions et sur ses habitants, des connaissances justes et approfondies.

A son retour M. Poivre fut encore fait prisonnier par un corsaire de Cork en Irlande, il fut renvoyé en France sur sa parole. Il rendit compte à la Compagnie de la manière dont il avait rempli sa mission, enrichit le cabinet du Roi et plusieurs cabinets de Paris du peu d'histoire naturelle qu'il avait sauvé dans ses prises, fut reçu correspondant de l'Académie des Sciences, et avec la très modique fortune qu'il avait apportée de tant de voyages, acheta une maison de campagne dans sa patrie dont Madame sa mère fut obligée de payer une partie du prix. Il remit au gouvernement sans y mettre aucun prix, les différents mémoires qu'il avait recueillis et qui contenaient des procédés propres à nos manufactures. Les bienfaits du Roi vinrent le chercher dans sa retraite, et M. Bertin qui a toujours honoré M. Poivre de sa protection et de son amitié lui fit obtenir une gratification de 20.000 livres.

Voué entièrement aux arts utiles et surtout à l'agriculture qui avait toujours été une de ses passions dominantes, il se vit honoré dans sa retraite des suffrages de l'Académie de Lyon et de ceux du Bureau d'agriculture de la même ville, MM. ses confrères qui l'honoraient tous d'une estime particulière, rendant témoignage à ses lumières, à l'élévation de son âme, à ses vertus et à l'excellence de son caractère. Il passa ainsi 9 ou 10 ans, heureux et tranquille, son âme n'était point faite pour l'ambition, jamais sage n'a été plus exempt de passions, celle d'être utile l'a seule animé depuis l'âge le plus tendre, mais il était trop modeste pour ne pas croire les autres plus capables que lui d'occuper des places.

Cependant, M. de Choiseul l'appela en 1765 pour conférer avec lui sur les affaires des Indes, mais M. Poivre resta peu à Paris, refusa tous les avantages qu'on pouvait lui offrir, et revint dans sa chère retraite. L'année d'après, comme il était sur le point de se marier suivant son cœur, il fut rappelé de nouveau à Paris dans le temps où la Compagnie des Indes céda au Roi tous ses établissements civils

et militaires, et après quelque résistance que l'espérance d'être véritablement utile rendirent moins fortes, [il] fut nommé par le Roi, commissaire général de la Marine, ordonnateur, faisant fonction d'intendant aux îles de France et de Bourbon, et président des Conseils Supérieurs qui y furent établis. Le Roi lui accorda des lettres de noblesse très honorables, il revint à Lyon se marier, emporta les regrets de sa famille et de ses amis, repartit tout de suite pour Paris pour se rendre de là à sa destination. Il eut dès lors occasion de discuter les intérêts des habitants des deux colonies contre la Compagnie des Indes qui avait d'assez grosses créances à rappeler sur plusieurs d'entre eux. Ces créances, fruits de la guerre et de la haute valeur des comestibles pendant sa durée, furent réduites en contrats à 4 pour cent.

Avant de s'embarquer, M. Poivre reçut à l'Orient le cordon de St Michel, et une lettre du Roi qui lui permettait de le porter avant d'être reçu. Il essuya à l'Orient une chute terrible dans un vaisseau qu'il allait visiter par ordre du Roi, et qui ne l'empêcha point de partir deux jours après. Après une traversée assez heureuse, il arriva à l'Isle de France au mois de juillet 1767.

M. Poivre regardait l'Isle de France, comme devant être :

1°/ une colonie nourricière pour nos escadres en temps de guerre, il fallait donc y encourager et y faire prospérer l'agriculture.

2°/ Comme le boulevard de notre puissance politique dans l'Inde. Il fallait donc y avoir de quoi nourrir, approvisionner et équiper des troupes et des vaisseaux toujours prêts à marcher au moindre mouvement des Anglais dans l'Inde. C'était ce besoin de vivres qui rendait cher à M. Poivre le projet d'y transporter les plants d'épicerie fines. Comme il fallait employer les terres à la culture des grains, il désirait y introduire un objet de culture et par conséquent de commerce très riche et qui employa très peu de terrain, or rien ne pouvait remplir ces deux objets comme les muscadiers et les gérofliers. Ce dernier arbre surtout portant quelque fois jusqu'à cent livres de clous de girofle.

3°/ Comme le centre du commerce et une relâche sûre et commode pour les vaisseaux de toutes les nations, il encouragea autant qu'il lui fut possible notre commerce, et les armateurs trouvèrent toujours chez lui un accès facile. Il aurait désiré que la colonie confiée à ses soins fût devenue l'entrepôt de notre commerce de l'Inde. Ce plan eut été très avantageux à notre commerce et aux colons, on juge combien ceux-ci auraient vu augmenter leur propriété par l'assurance d'un débit toujours sûr des productions de leur terre. Alors la culture serait devenue ce qu'il faut qu'elle soit pour procurer l'emploi le plus avantageux des fonds et de l'industrie, le commerce aurait vu diminuer la longueur des voyages et les vaisseaux arrivant dans un port bien défendu où ils auraient trouvé asile, protection et secours, bien approvisionnés aurait fait ses retours promptement avec moins de risques et la santé des équipages aurait été surtout mieux conservée.

4°/ M. Poivre pensait que la paix et la confraternité étaient un des plus grands moyens de bonheur entre les hommes destinés à vivre dans le même pays, il éloigna donc de celui confié à ses soins tout esprit de chicane. La justice se rendait gratis sans le ministère d'avocats ni de procureurs dont le ministère n'était connu dans l'île que pour ouï dire.

Le point essentiel, celui qui servait de base à tous les autres, était de se procurer par une bonne cultivation, des vivres suffisants pour nourrir les flottes et pour se passer des secours étrangers. Quand M. Poivre arriva à l'Isle de France, il y avait si peu de blé que l'on était obligé de mêler un

tiers de la farine de blé de Turquie avec celle de froment pour faire du pain pour les premières maisons, encore la plupart des farines était-elles tirées d'Europe.

L'assurance d'un débit sûr dans les greniers du Roi encouragea l'agriculture à un point inconcevable au point que l'on put bientôt se passer des farines d'Europe qui avaient été jusque là, presque l'unique ressource. Si l'on avait pu les payer avec de l'argent monnayé quoiqu'à un prix bien moindre, l'encouragement aurait été bien plus grand encore.

Les fournitures faites au Roi étaient payées en lettres de change payables en France à plusieurs mois de vue. Le défaut d'espèces a toujours mis de grandes entraves à toutes les opérations en augmentant beaucoup la dépense.

M. Poivre savait qu'il ne suffit pas de dire aux habitants de cultiver, si on ne leur en procure point les moyens. Il fit donc des avances de toutes espèces au nom du Roi, lesquelles avances devaient être remboursées peu à peu en grains qui seraient reçus constamment dans les magasins du Roi à un prix raisonnable. Des vaisseaux furent employés à aller à Madagascar chercher des troupeaux dont l'île était comme dépourvue. Ces troupeaux furent donnés en avance aux habitants qui devaient rendre dans quelques années tant de têtes de bétail et se libérer ainsi peu à peu du produit de ses avances.

Trois fléaux destructeurs désolaient les campagnes avec une activité dont on n'a pas d'idée dans notre Europe. Les sauterelles qui faisaient leurs nombreuses pontes dans des terrains vagues se répandaient comme un nuage épais sur les champs cultivés et dévoraient dans une demi-heure des champs entiers de blé. Jusqu'alors, l'habitant n'avait imaginé d'autre moyen, lorsqu'il voyait fondre sur son champ ces avides insectes, que de les chasser sur le champ voisin, à coups de fusil dont le bruit les épouvantait quelquefois : on sent toute l'insuffisance de ce moyen. M. Poivre leur fit faire une chasse dans les lieux mêmes où elles faisaient leurs pontes, et pendant que leurs petits ne pouvaient encore voler : on ne peut se former une idée de la quantité qui en fut détruite et ce soin répété pendant 3 ans fit disparaître ce fléau.

Les oiseaux en étaient un presque aussi dangereux. Ils s'attaquaient principalement aux blés et il n'était pas rare de voir 10 à 12 noirs, plus ou moins, employés à garder une pièce de blés en faisant du bruit pour intimider ces animaux. Ce soin très dispendieux était souvent inutile et ne remédiait en rien au mal. D'un autre côté, les rats si abondants dans cette île qu'ils avaient seuls empêchés les Hollandais de s'y établir autrefois, désolaient aussi nos cultivateurs. Une ordonnance sage et précise des deux chefs enjoignit aux habitants de remettre par année une quantité déterminée de queues de rats et de têtes d'oiseaux. On y ajouta une récompense pour le colon de chaque quartier qui relativement à ses forces et à ses possessions aurait détruit le plus de ces animaux nuisibles. Cette ordonnance sage et exécutée, a opéré sensiblement dès la première année, et les récoltes ont eu ces deux fléaux de moins à redouter.

Il en est un autre très fâcheux dans presque toutes les îles, celui de ces coups de vent furieux nommés ouragan. M. Poivre pensait qu'on pouvait en préserver les récoltes en laissant autour de tous les terrains cultivés une grande et forte lisière de bois comme le pratiquaient avec succès les Hollandais du cap de Bonne-Espérance. C'est d'après ces principes que les ordonnances sur les défrichements dans les terrains nouvellement concédés furent motivées.

Enfin voulant enrichir ces colonies de toutes les productions utiles que peuvent offrir les quatre parties du monde, et voulant en assurer la réussite, il acheta le jardin nommé mon Plaisir appartenant à la Compagnie des Indes, il donna le premier exemple de miner un terrain pour y planter des arbres et détruire les mauvaises herbes. Il ne laissa jamais partir un vaisseau sans prier le capitaine de lui appor-



ter telle ou telle production des pays où il allait. Sa prière était accompagnée d'une courte instruction pour les conserver dans le vaisseau. A leur arrivée, elles étaient dépotées, cultivées à ses frais dans ce jardin. M. Poivre mis ainsi à profit pour le bien de la colonie toutes les connaissances qu'il avait acquises pendant 18 ans de voyages et pendant sa jeunesse.

On pense bien qu'il envoya aux Moluques chercher ces plants d'épicerie fines dont la recherche lui avait jadis donné tant de peine. Des vaisseaux furent employés à cette expédition. Les capitaines s'y portèrent avec zèle, et M. Prévost qui était chargé du soin de traiter avec les naturels du pays, de transplanter et conserver les plants, s'en acquitta avec toute l'intelligence possible dans deux voyages qu'il entreprit pour ces objets, il rapporta des milliers de muscades germées, beaucoup de plants de muscadiers et de géofliers qui arrivèrent à l'Isle de France aussi verts que s'ils fussent venus d'être cueillis. Cette heureuse réussite fut constatée par des procès-verbaux qui furent signés par la plupart des notables. Le Conseil nomma deux de ses membres pour complimenter et remercier M. Poivre des richesses qu'il venait d'introduire dans la colonie et consigna l'époque et l'importance de ce service dans les registres. Ce service a depuis été fort attaqué, on a prétendu que ces arbres ne porteraient pas, etc. ... mais il n'y a plus le moindre doute sur leur parfaite réussite. Et grâce aux soins de M. de Céré, aussi bon citoyen qu'habile cultivateur et que bon ami, le jardin de Mon Plaisir dont il est le directeur est devenu une des plus belles pépinières du monde. L'on a transporté à l'île de Bourbon et à Cayenne de ces arbres précieux qui y ont très bien réussi et les habitants de cette dernière île ont fait l'honneur à M. Poivre d'élever un monument où il est cité avec beaucoup d'éloges.

On ne parlera point ici des contradictions qu'éprouva M. Poivre pendant son administration. L'homme qui veut le bien, qui ne voudrait souffrir aucun abus, est toujours sûr de se faire des ennemis.

Lorsqu'on 1769 M. de Choiseul craignait la guerre il envoya à l'Isle de France des troupes et des vaisseaux de guerre sans vivre et sans argent. Il écrivait à M. Poivre : Nous comptons sur vous, et en effet il trouva des ressources pour nourrir 10,000 hommes, et personne ne souffrit. Pendant le temps des ouragans, temps où le port de l'Isle de France n'est pas sûr, il envoya les vaisseaux hiverner au cap de Bonne-Espérance, ils y furent nourris de bons vivres et à bien meilleur marché qu'ils ne l'auraient été dans la colonie, ils revinrent chargés de provisions excellentes qui donnèrent une grande abondance de toutes sortes de comestibles.

Dans le besoin où était le port de mâtures et autres agrès de vaisseaux, il eut le bonheur d'engager un Danois à lui livrer toute la cargaison de son vaisseau qui en était composée, à un prix très modéré. Cette cargaison et tout ce qui fut acheté et consommé chez les Hollandais fut payée en lettres de change payables en Europe. (Ces paiements si légitimement dus n'ont été effectués que longtemps après, au commencement du règne de notre Roi).

M. Poivre reçut alors le brevet d'Intendant dont il avait déjà toute l'autorité.

Il fut généralement estimé de tous les officiers tant de terre que de mer, se lia d'une amitié intime avec M. de Steinauer, chevalier de l'Ordre du mérite militaire, commandant en second des Isles de France et de Bourbon et qui, par intérim, eut le commandement en chef de ces deux colonies pendant six mois.

Les savants distingués qui passèrent dans la colonie pendant son administration reçurent de lui l'accueil de l'amitié : tels par exemple que M. L'abbé Rochon, astronome de la Marine, digne d'être depuis l'ami de M. de Turgot, M. Commerson célèbre botaniste qui venait de faire le tour du monde avec M. De Bougainville, et que M. Poivre garda plusieurs années chez lui pour lui donner la facilité de faire l'histoire naturelle des deux colonies et donner la connaissance des

plantes utiles et qui pourraient suppléer à celles que l'on tirait d'Europe pour la guérison de diverses maladies.

La santé de M. Poivre avait souffert beaucoup d'altération d'un travail forcé et dont il est difficile de se former une idée.

L'Intendance d'une colonie embrasse tous les objets. Ce qui concerne le culte divin, fondations et réparations, la Marine, la Guerre, la Justice, la Finance, l'Administration intérieure, le soin de nourrir les troupes et les encadrer, les hôpitaux, tous les travaux relatifs au service du Roi. Ce fut pour son administration que l'on commença à curer le port de l'île, opération importante qui a été achevée depuis, avec succès par les soins de M. de Tromelin ancien capitaine des vaisseaux du Roi.

M. Poivre obtint son rappel qu'il avait longtemps demandé. Il partit de l'île en octobre 1772 et arriva en France en mai 1773. Il fut obligé de rester longtemps à Paris. M. De Boyne alors ministre de la Marine jugea à propos de nommer une commission pour examiner son administration. Le rapport n'en fut fait qu'au commencement du règne de Louis XVI. Elle fut déclarée unanimement digne de louange, et les bienfaits du Roi ne tardèrent pas à suivre cette décision. Une pension de 12,000 livres lui fut assurée.

M. Poivre renonça alors à toute espèce de service et ne songea plus qu'à venir jouir dans son ancienne retraite d'un repos qu'il avait bien mérité. En vain un ministre patriote voulait le décider à repasser les mers et à employer encore quelques années au service de la Patrie, il fut flatté de la confiance de cet homme respectable mais il refusa tout.

M. Poivre déploya dans sa vie privée toutes les vertus douces et aimables, bon père, bon mari, bon maître, bon voisin, les bénédictions des pauvres l'entouraient de toutes parts quoique très souvent fatigué par une goutte longue et opiniâtre, jamais l'égalité de son âme ne souffrit la moindre altération. Jamais il n'a eu un moment d'humeur, ces jours ont été trop courts pour le bonheur de sa famille, mais ils ont été doux et paisibles et la grande âme en retournant à son créateur n'a éprouvée aucune peine. Mais il a laissé à sa famille des grands exemples à imiter et des regrets éternels.

M. Poivre a laissé trois filles. La colonie lui a donné une preuve d'estime et d'attachement en donnant son nom à la seconde et M. de Castries a bien voulu obtenir du Roi qu'une partie des pensions dont jouissait M. Poivre fut réversible à sa veuve et à ses enfants.

M. Poivre a reçu dans sa retraite des témoignages honorables de l'estime qu'il s'était acquis, le vœu de la plupart des citoyens, celui des ministres l'appelaient à la Prévôté des Marchands commandant de la ville de Lyon. Il est à croire qu'il eut obtenu cette place de confiance s'il eut fait quelques démarches pour l'obtenir, mais il n'en fit aucune.

La Société d'Émulation de Bourg en Bresse l'agrégea au nombre de ses membres en juin 1783 à peu près à l'époque de sa création.

\*

## *Supplément aux notes*

=====

### **ESCLAVES**

M. Poivre avait beaucoup de regret de voir l'esclavage et tous les abus qu'il occasionne, toutes les injustices qu'il entraîne, établi dans l'île. Il chercha à adoucir le sort des esclaves, autant qu'il fût possible. Une ordonnance fut promulguée pour enjoindre aux maîtres de donner à leurs esclaves la nourriture nécessaire en bons grains, et défendre de les nourrir avec une plante vénéneuse dont, dans des temps malheureux, quelques maîtres s'étaient servis pour alimenter leurs esclaves. Il accordait tous les mois une petite gratification aux esclaves du Roi qui s'étaient les mieux conduits.

### **BOIS ET EAUX**

M. Poivre voulait que l'on conservât dans chaque terrain concédé la moitié des bois y existants, spécialement ceux qui étaient sur le sommet des montagnes et sur le bord des rivières, les uns pour concourir à fendre les nuages et procurer des pluies si nécessaires dans un pays chaud qu'elles fertilisent, surtout dans la saison sèche, les autres pour préserver les rivières de la continuelle évaporation de leurs eaux occasionnée par le soleil. Il jugeait nécessaire d'obliger les propriétaires qui n'avaient pas défriché d'après ces principes, à replanter. Si ses vues sages eussent été remplies, on ne commencerait pas à se plaindre de la sécheresse, et surtout de la grande diminution des torrents et des rivières qui affligent cette colonie, et qui ne peuvent qu'augmenter à un point effrayant, si l'on ne se hâte de prendre de justes mesures pour arrêter le progrès du mal.

Ce n'est pas que M. Poivre fut ami de ce qu'on appelle règlement. Il savait qu'une société éclairée et formée anciennement peut abandonner à l'intérêt particulier les soins qui assurent le plus grand avantage de chaque individu, et par conséquent de la société en général. Mais une colonie naissante est dans une espèce d'enfance qui demande plus de sollicitude paternelle. Les premiers colons, surtout à qui l'on distribue des terrains, ne peuvent pas avoir des idées bien justes sur les moyens d'assurer à jamais, par de grandes vues, la prospérité de la colonie, et par conséquent de leurs plantations.

J'ajouterai à la suite de ces observations qu'il pleut presque tous les jours dans les parties de l'île couvertes de bois, presque jamais dans celles où on les a détruits.

### **BLÉS**

Si l'on pouvait mettre en doute ce que le bon prix des denrées, et l'assurance de leur débit peuvent faire pour la prospérité des nations, je répondrais par ce fait : en 1769 on ne semait à l'Isle de France que douze à quinze milliers de blés ; en 1768 M. Poivre fut obligé d'avancer aux habitants cent milliers de blés pour ensemer, il tira ces semences de l'île de Bourbon dont le blé était plus beau.

L'île de Bourbon étant plus anciennement cultivée que l'Isle de France, ayant beaucoup moins de troupes, et point de vaisseaux, fournissait beaucoup de subsistances à cette dernière, et l'on y envoyait fréquemment. Les vaisseaux ne mettaient jamais plus de vingt quatre heures à faire ce trajet ; mais ils mettaient ordinairement huit, quinze jours, quelquefois un mois à revenir, parce que les vents dominants leur étaient contraires. M. Poivre avait observé qu'à certaines époques détermi-

nées il y avait une variation dans les vents : il s'occupa moins de la cause de cette variation, qu'il ne chercha à profiter de ses effets. Il eut donc soin de combiner ses envois avec cette variation ; ce qui lui réussit si bien que les retours se faisaient ordinairement dans trois jours. Je ne rappelle ceci que pour faire voir comment un homme de génie sait mettre à profit des observations qui dans un homme médiocre ne seraient pas faites ou resteraient inutiles.

En même temps qu'il s'occupait sans relâche de ce qui pouvait faire prospérer la colonie au dedans, il n'oubliait rien de ce qui lui était nécessaire du dehors. Il l'avait trouvée dénuée de tout ; il faisait venir des Indes, de la Chine de quoi habiller les troupes et les Noirs, du Bengale des salpêtres qui y sont à très bon marché, en même temps qu'il faisait reconstruire à l'Isle de France le moulin à poudre ; de Madagascar, des troupeaux, du riz, enfin de chaque pays ce qu'il savait y être propre.

### **DECOUVERTES UTILES**

Ce fut sous l'administration de M. Poivre que le chevalier Grenier chercha et trouva à travers des archipels qui s'étendent depuis l'Isle de France jusqu'aux Maldives une nouvelle route pour aller à la côte de Coromandel.

### **PROJETS**

M. Poivre n'approuvait pas indistinctement toutes sortes de projets d'établissement dans différents pays. Il savait qu'il fallait que non seulement un projet présentât de vrais objets d'utilité, mais encore qu'il fut exécuté avec des moyens capables d'en assurer la réussite, sans quoi ils échouaient nécessairement, et ne servaient qu'à appauvrir la colonie qui en faisait les premières avances. On a vu depuis l'inutilité et les malheurs de ceux exécutés sur Madagascar, l'un en 1768, et l'autre en 1773 ou 1774.

### **GUERRE**

M. Poivre était malade, lorsque M. de Choiseul envoya à l'Isle de France des troupes et des escadres dans un temps où il y avait des apparences de guerre. Il ne s'en occupa pas moins de tous les moyens nécessaires pour assurer leur subsistance. Il envoya des bâtiments partout où il espéra trouver des ressources. Ses plans formés par de grandes connaissances locales réussirent parfaitement, malgré bien des obstacles qu'il n'eut pas dû éprouver.

### **TRAVAUX - TROUPES**

M. Poivre aurait bien désiré d'employer les troupes aux travaux nécessaires, comme fortifications, chemins, etc. ... On ne sait pas pourquoi M. le Gouverneur se refusa à un emploi si judicieux de ces troupes. Les apparences de guerre cessent. On reçoit l'ordre du renvoi des troupes ; l'île se trouve assez bien fournie pour pouvoir approvisionner les vaisseaux qui devaient les remporter, et M. Poivre reçoit enfin le rappel qu'il demandait depuis si longtemps.

Avant de quitter l'île, il a le plaisir de voir arriver deux petits bâtiments qu'il avait envoyés à Manille en leur enjoignant de faire leur retour par les Moluques. Ils arrivent chargés de plants d'épicerie fines. Quoiqu'il y en eut déjà beaucoup dans l'île, ce nouveau rapport en assurait encore mieux le succès

### **SUCCESSEUR**

Le successeur de M. Poivre arrive ; il lui remet la colonie dans un état bien différent de celui-ci, où il l'avait trouvée, malgré les ouragans, l'envoi des troupes, et l'approvisionnement des vaisseaux qui les ramèneraient. Il lui laisse quatre cent milliers de blés dans les greniers du Roi, à peu près autant de farine, environ cent cinquante milliers de riz, et il arrivait tous les jours de cette dernière denrée, on en attendait de l'Inde. Il n'avait trouvé lui, à son arrivée, pour toute provision, que quatre vingt milliers de blés.

### **AGRICULTURE**

M. Poivre avait trouvé l'île presque sans culture : il la laisse dans un état florissant, malgré toutes les entraves qu'il avait essuyées et le peu d'autorité que lui laissait un commandement militaire. Mais les avances, les encouragements, le prix donné aux grains, la destruction des fléaux destructeurs, l'exemple, les exhortations, la force de la raison avaient tellement augmenté la culture de ce pays que sans la sécheresse extraordinaire de l'année 1772, il se serait récolté plus de deux millions de livres de blé. D'après le rapport ordinaire des terres : il en avait été semé plus de deux cents milliers, outre les orges, les avoines, les légumes secs, les blés de Turquie, etc.

Qu'il me soit permis de remarquer ici que quelques personnes d'un esprit étroit tournaient en ridicule dans un intendant de la Marine cette qualité de cultivateur, tandis que c'est surtout à elle qu'il dû ses grandes et vastes connaissances, que la colonie lui devra sa prospérité, que c'est elle qui, ayant toujours porté ses observations sur les productions des divers pays, la mis à même d'en tirer des secours pour nourrir les troupes et les escadres, [c'est elle qui] lui a fait donner l'exemple d'une bonne culture établie sur les meilleurs principes, lui a fait enrichir l'Isle de France d'une multitude de plantes utiles et agréables ; et enfin a assuré à cette île l'acquisition qui doit la rendre une de nos plus riches colonies ; toutes richesses fondées sur la base solide de la fertilité de la terre.

### **FORTIFICATIONS ET MUNITION**

M. Poivre a laissé dans les chantiers plus de trente mille pieds cubes de bois de construction et de charpente, et une plus grande quantité encore de bois de fer qui avaient été fournis pour les besoins des batteries en cas de guerre, et qui pouvaient être employés à d'autres usages.

Toutes les munitions achetées dans le temps, où l'on craignait la guerre, comme plomb, salpêtre, soufre, huile, etc.

Toutes les marchandises apportées de Chine pour l'habillement des troupes, de l'Inde pour celui des Noirs et pour la traite de Madagascar. Enfin quantité d'effets de toutes espèces, tels que cordages, cuivre, fer blanc, outils, viandes salées, etc.

### **BATIMENTS**

Tous les bâtiments remis au Roi par la Compagnie des Indes étaient en mauvais état. Ils furent tous réparés ou augmentés. Il en acheta plusieurs autres pour le besoin du service. Il fut élevé de son temps trois grands corps de casernes dans la ville du Port-Louis, tous bâtis en pierre, capables de loger trois mille hommes. - Deux autres dans l'intérieur de l'île qui peuvent contenir cinq à six cents hommes. - Trois vastes et solides magasins, propres à contenir chacun quinze cents milliers de grains. - Trois moulins à eau réparés ou bâtis à neuf, en état de fournir chacun six milliers de farine par 24 heures. - Une boulangerie vaste et commode avec six fours en état de fournir le pain

et les biscuits à la garnison la plus nombreuse, et aux plus fortes escadres, avec des soutes immenses pour le biscuit, et un magasin pour contenir en tout temps deux cents milliers de farine de blé du pays. Ces bâtiments essentiels ont été construits sous son administration. Il n'y avait de tout cela qu'un seul moulin qui fournissait quinze cents livres de farine par jour, et qui tombait en ruine.

### **ARTILLERIE**

M. Poivre a laissé un arsenal très considérable et tout ce qui en dépend, entre autres un magnifique moulin à poudre tout reconstruit à neuf avec la plus grande solidité.

### **GENIE**

La partie du génie était nulle à son arrivée, il l'a laissée avec tous les ateliers nécessaires, etc.

### **HOPITAUX**

La journée des malades coûtait à son arrivée dans l'île sept francs par malade. Avec le secours de M. Chevreau, commissaire de la Marine, il la réduisit à vingt-sept sols ; il espérait même la réduire à vingt-cinq sols, mais des changements occasionnés par un déplacement d'hôpital fit une augmentation de dépense que M. Poivre ne pût empêcher.

### **PORTS**

M. Poivre avait trouvé le port dénué de tout, sans cordages, sans agrès, sans chaloupe, sans les embarcations nécessaires au service ; les ateliers mal montés. Malgré les pertes énormes causées par les ouragans, par un travail forcé, par une épidémie, il a laissé tous les ouvriers nécessaires à chaque partie, dix neuf chaloupes ou grands canots, deux allèges. Il a laissé l'opération du curement du port dans le meilleur état, des digues déjà avancées pour contenir et détourner les torrents qui comblaient le port, et préparer les travaux qu'a faits depuis M. Tromelin pour former un nouveau port qui devait contenir douze vaisseaux à l'abri des ouragans.

Dans toutes les parties de l'île, où le service du Roi exigeait un petite marine et des bras, il y avait été pourvu. Chaque lieu avait les petites embarcations qui lui étaient nécessaires, avec les agrès et les ouvriers convenables.

### **CARTES**

M. Poivre a laissé un amas de connaissances et de cartes pour la sûreté de la navigation, tant autour des deux îles, que de celle de Madagascar, des îles archipels voisins. Il n'a négligé aucune des expéditions et découvertes qu'il a jugées nécessaires, et qu'il a eu le moyen de faire. Cette suite de voyages a procuré de bonnes cartes des îles, mers, écueils, qui s'y trouvent.

### **IMPOTS**

M. Poivre a eu la satisfaction de voir réduire à trois pour cent le droit de six pour cent établi sur l'entrée des marchandises provenant du commerce d'Inde en Inde. Les habitants furent dispensés de toute corvée pour les fortifications et les travaux du Roi.

## **ESCLAVAGE**

Il eut été à désirer que cet homme célèbre, fait pour donner en tout de bons et grands exemples, eut employé des hommes libres à la culture de son jardin, et au service de sa maison. Cela serait aisé dans un climat doux, dont la chaleur n'excède guère celle du Roussillon, et qui est bien plus supportable en ce qu'on n'éprouve pas les variations du froid. Mais si d'autres devoirs trop multiples l'empêchèrent de livrer là-dessus ses principes, il se fit du moins adorer de ses esclaves qui travaillaient par amour et par attachement pour lui avec un zèle infatigable : ils lui ont donné des regrets dont on ne peut guère se former une idée.

En partant, il les remit au Roi avec son jardin. Les esclaves du Roi, en général sont assez bien traités, l'intérêt particulier n'aiguillonnant pas les passions irascibles de ceux qui les gouvernent.

## **CONCESSIONS**

Ce fut contre son avis que les terrains du bord de la mer furent concédés. Il jugeait une certaine étendue de bois très nécessaire pour arrêter les progrès de l'ennemi dans le cas d'une descente.

## **RAPPEL**

La nouvelle de son rappel rendit à M. Poivre la santé et la vie. La première avait été très altérée par un travail opiniâtre. Il est certain qu'il eut succombé à un plus long séjour, obligé d'habiter continuellement le port, un des endroits les plus chauds de l'île. S'il s'échappait quelques instants pour venir donner un coup d'œil à la culture de son jardin, il était assailli par une foule de lettres qui ne lui donnaient pas le temps de respirer.

Je n'ai pas parlé des établissements utiles que M. Poivre protégea de tout son pouvoir, sachant combien il était important d'avoir sous sa main les choses de première nécessité. Je citerai entre autres une tannerie et une magnifique forge qui par des soins et des dépenses soutenus était devenue un des plus beaux établissements en ce genre. On était parvenu non seulement à faire tous les fers utiles au besoin du service et à ceux des particuliers, mais même à y fondre du canon. On sent combien un pareil établissement était nécessaire dans une colonie qui devait être le foyer de nos forces dans l'Inde. Il avait d'autant plus de mérite qu'il n'y a point de fer dans toute l'Inde, et que le terrain de l'Isle de France est en grande partie mine de fer. Les auteurs de cette entreprise avaient fait de grandes dettes pour subvenir aux avances nécessaires, et ils étaient parvenus à l'amener à un point de perfection qui ne laissait rien à désirer. M. Poivre engagea les créanciers à donner du temps aux possesseurs des forges, et semblait avoir assuré leur existence, qu'il regardait comme infiniment utile. Peu de temps après son départ, l'esprit de conciliation se dissipa et cet ouvrage immense a été entièrement détruit.

**[ Fin du manuscrit M150 ]**